

Le 13 mars 2020

**Coronavirus :**

**Education, transports, entreprises : des mesures prises par Hervé Morin**

Suite à l’allocution du Président de la République et la mise en place de mesures de sécurité dans le cadre de la prévention contre la pandémie COVID-19, Hervé Morin, Président de la Région Normandie, a annoncé des mesures concernant les lycées, les formations, les transports, les entreprises et les sièges administratifs de la Région à Caen et à Rouen.

« *Depuis plusieurs semaines, la Région s’organise pour être opérationnelle à ce stade de la crise et assurer une continuité du service public ainsi que la protection de son personnel. J’ai donc réuni ce matin la cellule de crise de la Région Normandie pour activer une série de mesures concernant les domaines d’intervention régionaux. Ces décisions viennent en complément de l’action* conjointe de la Région Normandie et de l'Etat déjà mises en place pour venir en aide aux entreprises impactées par l’épidémie de coronavirus. *D’autres* mesures extrêmement fortes seront très vraisemblablement nécessaires selon les cas pour permettre aux entreprises d’avoir une trésorerie qui leur permette de garder la tête hors de l’eau. Je pense aux mesures de trésorerie, de fonds de roulement, aux exonérations de cotisations sociales, aux prêts, avec des différés de remboursement» déclare Hervé Morin.

**Pour les lycées et les formations dispensées dans les CFA et GRETA**

La Région travaille en relation étroite avec le Rectorat pour assurer l’accueil des enseignants mobilisés dans des locaux entretenus, propres et fonctionnels.

Le parc informatique déployé dans les lycées par la Région permettra aux enseignants de donner des cours à distance via les plateformes ENT. Dans la limite des stocks disponibles, la Région donne la possibilité aux proviseurs de prêter du matériel informatique aux élèves en fonction de leur situation sociale.

Les CFA et lycées agricoles sont fermés au même titre que les autres établissements. Ainsi que les formations initiales pour adultes assurées au sein des GRETA.

**Pour les transports**

Les lignes de car scolaires sont suspendues jusqu’à la réouverture des établissements. Les lignes de car régulières seront maintenues avec un service réduit en fonction des effectifs. Un plan de transport adapté sera transmis régulièrement aux usagers.

**Pour les entreprises**

En ce qui concerne les entreprises, les dispositifs Etat/Région ont été mis en place dès la semaine dernière afin d’accompagner au mieux les entreprises touchées par cette crise.

Dans un souci de cohérence et de mise en commun des efforts de tous, une plate-forme commune a été mise en place pour les sollicitations et informations issues des services et opérateurs de l’État (DRFIP, DIRECCTE, URSSAF, BPI, Banque de France...) et de la Région (ADN, ARME, Direction de l'agriculture…). Les entreprises impactées ont la possibilité d’obtenir un suivi mobilisant toutes les énergies et dispositifs.

De plus, cette cellule assurera une veille à l’égard d’entreprises encore faiblement concernées par les conséquences de cette épidémie et qui pourraient se trouver en difficulté par la suite.

**Au sein des sièges administratifs**

Des formations anticipées au télétravail et une prise en compte des situations familiales de chacun permettent une réorganisation efficace et rapide des services. Les hôtels de Région peuvent ainsi à ce jour rester ouverts.

**Visites de l’Abbaye aux Dames à Caen**

Les visites guidées individuelles et groupées de l’Abbaye aux Dames à Caen sont annulées à compter de lundi 16 mars et ce jusqu’à nouvel ordre.

**Prochaine Commission permanente**

La commission permanente du 6 avril adoptera une série de mesures d’adaptation des dispositifs d’aide aux entreprises, aux associations, aux jeunes bénéficiaires du Pass’Monde …

Contact presse :

Emmanuelle Tirilly – tel : 02 31 06 98 85 - emmanuelle.tirilly@normandie.fr